

CODE SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les députés béninois mieux informés pour le vote

DANS LES PERSPECTIVES DE DÔTER LE BÉNIN D'UN TEXTE DE LOI SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, LES DÉPUTÉS BÉNINOIS ONT PARTICIPÉ À UN SÉMINAIRE ORGANISÉ JEUDI ET VENDREDI DERNIER, AU MILLÉNIUM POPO BEACH, ET CECI EN COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE.

FORTUNÉ AGUEH

Pendant deux jours une soixantaine de députés béninois, dont les anciens présidents de l'Assemblée nationale, les experts de l'OIF, les représentants du Gouvernement, de la présidence de la République, du ministère en charge de l'économie numérique, du ministère de la justice, des représentants des régulateurs des médias et des communications électroniques, des acteurs du monde de l'entrepreneuriat numérique et des cadres de l'Assemblée Nationale ont réfléchi sur le terme « Cyberlégalisations et économie numérique : le député béninois à l'ère des TIC ». Ce séminaire d'une façon générale vise à sensibiliser les députés béninois sur les enjeux et défis des cyberlégalisations pour le développement de l'économie numérique. Il s'est agi pour les députés de renforcer

la compréhension des enjeux de l'économie numérique en général et du programme eNNOV-Bénin 2021. Ce séminaire porte aussi l'ambition de Sensibiliser sur la problématique de l'entrepreneuriat dans le domaine numérique et de renforcer les compétences dans la perspective d'un cadre législatif favorable à la création et au développement des entreprises par les femmes et les jeunes. Il s'agit d'une question essentielle pour le développement du Bénin. A travers huit communications, les participants ont été informés sur les défis et les enjeux de l'économie numérique. Elles ont porté sur les implications juridiques de l'Economie numérique, présentée par le professeur François Pellegrini, vice-président délégué au numérique de l'Université de Bordeaux et membre de la Commission nationale informatique et liberté en France ; la transformation

digitale de l'économie : enjeux et perspectives pour le Bénin, présenté par Laurent Gangbes, Directeur délégué innovation, transformation digitale et conduite de changement de la SNCF et Augustin Johnson, chef projet plateforme d'ingénierie radio, Orange France. La stratégie eNNOV 2021, un programme pour le développement de l'économie numérique du Bénin présenté par Serge Adjovi, Directeur de l'unité d'exécution du Conseil du numérique de la Présidence de la République ; la présentation du rapport d'audit sur le cadre juridique de l'économie numérique au Bénin par Me Arnaud Tesselonikos, président de l'Association francophone de prévention des risques numériques ; la problématique des cadres juridiques pour les secteurs prioritaires de l'eNNOV-Bénin 2021, e-tourisme, e-agriculture, et e-commerce par Me Balbine Manga, avocate au

barreau de Yaoundé au Cameroun, spécialiste du droit de l'internet ; le paiement et monnaie électronique, défi pour le développement de l'économie numérique en Afrique présentée par Nelly Kwende, ancienne directrice générale des TIC au Ministère de l'économie numérique, spécialiste des plateformes de l'e-paiement. La cérémonie de clôture de ce séminaire a été marquée par la présence effective du Président de l'Assemblée nationale,

Me. Adrien Houngbédji, hors du pays lors de l'ouverture des travaux. Il a insisté sur son engagement et celui de toute l'Assemblée nationale, à impulser le développement du numérique au Bénin, tout en accompagnant les initiatives gouvernementales allant dans ce sens. Il a salué l'engagement de l'Oif et s'est félicité du fait que c'est désormais en personnes averties que les députés auront à légiférer sur le sujet du numérique.

« SEMAINE D'ACTION VERTE » DE LA LDCB

Manger bio, c'est simplement revenir à une vieille habitude

LA LIGUE DE DÉFENSE DU CONSOMMATEUR AU BÉNIN (LDCB) A ORGANISÉ, LA SEMAINE ÉCOULÉE, TROIS JOURS DE SENSIBILISATION SUR LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES. A L'AGENDA, UNE EXPOSITION-VENTE D'ALIMENTS BIOLOGIQUES ET UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE SUR LE THÈME « LES FRUITS ET LÉGUMES BIO : UN NOUVEL ENJEU POUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SON ENVIRONNEMENT ». LA CONFÉRENCE S'EST TENUE LE VENDREDI 7 OCTOBRE 2016, 2ÈME JOURS DE LA CAMPAGNE QUI A LIEU AU STADE MATHIEU KÉRÉKOU.

SONAGNON ADAM

Dans sa communication, le Dr Collecte Azandjèmé a mis en exergue les effets pervers des produits alimentaires conventionnels (traités avec des pesticides) pour la santé et l'environnement. Entre autres, elle a indiqué que des traces de toxicités de ces produits se retrouvent dans l'organisme, le lait maternel, etc. Par ailleurs, des études révèlent que ces produits sont sources d'obésité et favorisent des maladies non transmissibles dont les cancers et les troubles de fertilité. Les principes actifs de ces produits appauvrissent également le sol et peuvent contaminer des eaux souterraines ainsi que l'air a expliqué le Dr Collecte Azandjèmé. Pour cela, il faut opter pour une alimentation biologique a-t-elle recommandé. Et d'ajouter, « Manger bio, c'est simplement revenir à une vieille habitude ». Martin Assogba, président de l'Ong Alcer a conclu que « Nous nous rendons malades par ce que nous

mangeons ». Nombreux sont ceux qui enrichissent les pharmacies et hôpitaux alors qu'avec une alimentation biologiques, ils peuvent facilement prévenir de nombreuses maladies a poursuivi Martin Assogba. Il a alors appelé chacun de ceux qui ont pris conscience de la situation à être vecteur de l'information pour impacter le reste. Romair Houéhou, président de la ligue de défense du consommateur au Bénin (Ldcb) a expliqué que les trois jours de manifestations de la « Green action week » (Semaine d'action verte, en français) ont été validés suite à un appel à candidature internationale. Ainsi, plus d'une quarantaine de pays ont organisé de activités similaires pour sensibiliser sur les produits biologiques. Miché Mègnanglo, conseiller technique du ministre en charge de l'Agriculture a indiqué que cette campagne concorde avec les perspectives du ministère. Il a promis le soutien de l'autorité de tutelle dans les prochains jours.

DÉVELOPPEMENT DE LA MAIRIE DE BONOU

Emmanuel Zounmènou prend les commandes pour le meilleur

A PEINE LES ÉLECTIONS CONSÉCUTIVES À LA DESTITUTION DE L'ANCIEN MAIRE DE BONOU TERMINÉES, LE NOUVEAU MAIRE DE LA COMMUNE DE BONOU PREND DÉJÀ TOUTE LA MESURE DE SA MISSION. DANS L'APRÈS-MIDI DU VENDREDI DERNIER, EMMANUEL ZOUNMÈNOU ÉTAIT AU CONTACT DES AGENTS DE LA MAIRIE DE BONOU. DANS UN ÉCHANGE DIRECT, ET À BÂTONS ROMPUS, LE MAIRE A DÉCLINÉ SA VISION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE BONOU ET SURTOUT SON AMBITION DE METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODÈLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.

Les travailleurs, toutes catégories confondues, de la mairie de Bonou étaient en séance avec le nouveau maire Emmanuel Zounmènou. Ce dernier a invité les uns et les autres à redoubler d'ardeur au travail pour relever les défis combien énormes qui se dressent sur le chemin du développement durable de la commune de Bonou. « ...Je suis jeune et mon succès à la tête de cette commune sera celui des jeunes. Vos apports et suggestions seront très utiles pour nous. Faisons table-rase sur le passé et concentrons-nous sur l'avenir. Que ceux qui étaient proches de mon grand frère Zannou Alexandre, ne s'écartent point de nous. Au-delà de toutes nos divergences, le développement de notre localité doit primer. Et cela, tous les neuf conseillers en sont conscients... » Ainsi s'exprimait Emmanuel Zounmènou en marge de cette rencontre de prise de contact et surtout d'adoption d'un nouveau pacte de



confiance avec le personnel de la mairie de Bonou. Au terme des échanges, il faut retenir qu'un comité provisoire a été mis en place afin de faire des propositions concrètes dans chaque service afin d'améliorer non seulement les prestations aux citoyens

mais aussi et surtout d'assurer une meilleure vitalité économique de la commune par un mécanisme de recouvrement efficace. L'homme entend déjouer les projections des mauvaises langues et hisser sa commune au rang des communes les plus développées du Bénin.